

Cher Monsieur, Chère Madame,

Voici le compte-rendu de notre Assemblée Générale du 3.02.95 :
La séance, ouverte à 18 h., s'est déroulée devant plus d'une centaine de personnes, sous la présidence de M. le Maire de VENDOME.

M. CAILLETTE, Président, a remercié la Municipalité d'avoir accepté de mettre une 2ème salle de la cantine A.France à la disposition de l'Association, le mercredi de 14 h. à 17 h. (permanence), en raison du succès des différents jeux proposés.

Le rapport financier a ensuite été lu par Mme JANVIER trésorière.
VOYAGES et SORTIES 1995 :

Le voyage 1994 ayant été remboursé par SIMPLON, un nouveau voyage est prévu (croisière sur l'Erdre) le 14 Mai 1995 (supplément 25 F). Le départ est prévu à 8 heures devant chez BUT.

Un second voyage est prévu le SAMEDI 2 SEPTEMBRE (RAMBOUILLET/Serre aux papillons/France Miniature). Nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt (295 F-base 50 personnes) sans versement arrhes).

Le PIQUE-NIQUE aura lieu le mercredi 31 MAI en forêt de Vendôme, au prix de 35 F environ. Les inscriptions seront prises à la permanence du mercredi, jusqu'au 27 Mai.

ENVIRONNEMENT :

Certains problèmes évoqués en 1994 ont été convenablement réglés, notamment : stationnement rue des Vignes (sauf devant les N° 18 et 20) - le parc de la Pause d'Ivoi - l'abattage des peupliers.

D'autres existent toujours, notamment : les eaux usées dans certaines rues ou allées - le square de Sologne pas réalisé, le sens giratoire pas respecté - coteau des Coutis - stationnement autour de l'Ecole A.France ...

La parole est alors donnée à M. le Maire, qui se félicite de participer à une bonne Association, qui rassemble beaucoup d'adhérents, et qui fonctionne bien. Il a ensuite évoqué les sujets suivants :

PENTE DES COUTIS : La volonté de la Municipalité est de préserver le paysage vendômois (panorama sur la ville) en assurant l'entretien du coteau pour faire une coulée verte permettant de rejoindre la forêt par des chemins piétonniers - ceci avec le soutien actif des viticulteurs pour implanter, au titre du patrimoine, un vignoble bien exposé d'une quinzaine d'hectares. Le Conseil Général est favorable à ce projet ; une pré-étude est en cours.

REFOULEMENT EN SOUS-SOL DES EAUX USEES : Monsieur le Maire demande de compléter la pétition en cours, afin de prévoir courant Février un rendez-vous à la Mairie avec les services techniques.

LIMITATION DE VITESSE : La Municipalité essaie de multiplier les chicanes, plutôt que des ralentisseurs (en raison des nuisances).

PROLONGEMENT Bd de l'INDUSTRIE : La ville a vocation d'acheter des parcelles dans la plaine de Lubidet, et donc de prévoir une desserte en prolongeant le Bd de l'Industrie. Elle a fait inscrire 100 MF de crédits au Département pour le contournement Sud-Ouest.

La réunion s'est terminée à 20 heures, suivie du sympathique et habituel pot de l'amitié.

pour le Président,
la Secrétaire :

O. EVERHARD

W. H. H. H.